

# PROJET PROFESSIONNEL

## **Favoriser le processus de réinsertion professionnelle**

### **Actualiser la compréhension du rôle infirmier et des compétences professionnelles requises**

Une offre proposée par :

Le Bureau des professions de la santé et

Le Centre d'information des professions santé-social (CiPS)

## **Intention**

1. Permettre aux personnes intéressées de faire un bilan de compétences;
2. Offrir des moyens de développer un projet professionnel et de valoriser l'autoformation;
3. Mettre en place les conditions optimales permettant à ces personnes de comprendre le rôle professionnel tel que défini par les compétences énoncées comme cadre des programmes de la Haute école spécialisée santé-social de Suisse romande, d'actualiser leurs connaissances concernant la profession, de confronter leur identité professionnelle et de la développer.

La spécificité de cette offre est qu'elle se fait de manière allégée (2 à 4 heures) et individuelle en utilisant les cadres actuels de formation pour situer les écarts et les combler en s'appuyant sur les ressources.

A partir

- des attentes et du bilan des expériences acquises mis en évidence dans l'entretien d'orientation;
- d'une histoire de vie raisonnée autour des événements significatifs (ligne de vie par exemple) tracée par la personne;

Permettre à la personne

- de tracer, à sa manière, un bilan professionnel;
- de comprendre les notions d'identité et le rôle professionnel dans les contextes actuels de la santé et des soins;

pour

- développer un projet professionnel personnel;
- s'exercer à une pratique réflexive;

prendre conscience de la place des processus d'autoformation et d'autoévaluation dans son avenir professionnel et identifier ses propres outils.

## Cadre

La personne arrive au premier entretien avec son histoire de vie tracée comme elle le veut, faisant ressortir de manière visible les événements marquants, en les pondérant à la fois en termes négatifs (expériences malheureuses, échecs) ou positifs (expériences heureuses, réussites) et en intensité, c'est à dire en plus ou moins source d'apprentissage.

1 - 2 heures : bilan des compétences personnelles professionnelles avec la personne, à partir des acquis expérimentiels et en prenant comme axes de travail les compétences professionnelles (HES et Niveau II), les capacités clés du processus de professionnalisation (selon "de novice à expert"), les dispositions fondamentales au développement des compétences professionnelles.

Ce bilan permet aussi d'approcher et d'approfondir différents champs qui composent la situation actuelle : lignes forces, points forts et faibles, vocabulaire par exemple.

1 - 2 heures : projet professionnel, objectif et contrat à partir du projet de stage et d'analyse de situations professionnelles. Des participations à des cours spécifiques, des programmes initiaux ou post diplômés peuvent être planifiés au niveau de cette étape.

Des heures de supervision peuvent être prévues et organisées, si nécessaire.

Personne de référence :  
Mme Antoinette de Gautard Rayroud  
Consultante  
Tél. 079 606 13 46  
adegautard@hispeed.ch

